

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT PAA DU PNB

Le système de classement PAA du PNB utilise une combinaison de la **note de compétition** et de la **note de sélection**, le cas échéant, pour classer les athlètes du PNB à chaque **niveau de priorité de brevet**, aux fins de recommander les athlètes au PAA.

Ordre de priorité de l’octroi de brevets

- Priorité 1 – Brevets internationaux séniors (incluant les brevets blessure/maladie)
- Priorité 2 – Brevets nationaux séniors
- Priorité 3 – Brevets de développement

Veuillez prendre note que les brevets « Maladie » ou « Blessure » octroyées aux termes de la **section 6.** des présents sont pris en compte à chacun des niveaux de priorité susmentionnés.

Par exemple : un brevet national sénior octroyé aux termes de la **section 6.**, est compris dans la Priorité 2.

1. NOTE DE COMPÉTITION

La note de compétition se calcule sur la base des résultats des athlètes en saison 2022-23 en utilisant leurs résultats au ChM/JOH et le nombre de points le plus élevé obtenu dans une seule épreuve IBSF, relativisé en fonction du nombre d’athlètes prenant le départ à chaque épreuve ou discipline, tel que présenté dans la **Table 1.**

Le **rang adapté relatif au ChM/aux JOH (A)** se base sur le résultat obtenu par l’athlète à la compétition ChM/JOH spécifiée, relativisé en fonction du nombre d’athlètes prenant le départ dans chaque discipline. Le nombre de compétiteurs au ChM/aux JOH est défini comme le nombre total d’athlètes ayant obtenu un rang au classement de l’épreuve. Si un athlète concourt dans plus d’une discipline au ChM/aux JOH, le résultat obtenu dans la discipline affichant le rang adapté relatif au ChM/aux JOH (A) le plus élevé sera utilisé aux fins des calculs de la note de compétition.

Le **résultat IBSF relatif adapté le plus élevé (B)** se base sur le nombre de points le plus élevé obtenu par l’athlète dans une seule épreuve IBSF durant la saison spécifiée, relativisé en fonction du nombre total d’athlètes inclus dans la liste de classement général de l’IBSF pour la discipline respective. Le nombre total de compétiteurs IBSF, aux fins de ce calcul, se définit comme le nombre total d’athlètes figurant sur la liste de classement général IBSF pour la discipline en question, en comptant seulement les athlètes ayant accumulé un total des points supérieur à zéro.

La note de compétition (I) se calcule en additionnant les points totaux de A et B.

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT PAA DU PNB

NOTE DE COMPÉTITION (I) – CLÉ						
RANG AU CHM/AUX JOH	COMPÉTITEURS EN CHM/AUX JOH	RANG ADAPTÉ RELATIF AU CHM/AUX JOH (A)	NOMBRE DE POINTS IBSF LE PLUS ÉLEVÉ	NOMBRE TOTAL DE COMPÉTITEURS AU CLASSEMENT GÉNÉRAL IBSF	RANG IBSF LE PLUS ÉLEVÉ RELATIVISÉ (B)	SOUS-TOTAL (I) (A+B)
Rang définitif en fin de compétition de ChM/JOH. p. ex. 8 ^{ème}	Nombre de compétiteurs qui ont obtenu un rang au classement ChM/JOH. p. ex. 30	$1 - (8/30) = 0,77$	Nombre de points le plus élevé obtenu dans le cadre d'une seule épreuve IBSF avant la fin de la saison précédente. p. ex. 225 points	Le nombre d'athlètes inclus dans la liste de classement général IBSF pour la discipline dans laquelle l'athlète a obtenu le nombre de points le plus élevé dans une seule épreuve IBSF, en comptant seulement les athlètes ayant un total des points supérieur à 0, p.ex. 82	$(225/82)/10 = 0,27$	Sous-total (I) $0,77+0,27 = 1,04$

Table 1

2. NOTE DE SÉLECTION

Des points s'attribuent à chaque athlète aux termes de la **Table 2** en fonction de sa **note EPA (C)** respective, l'équipe à laquelle l'athlète est sélectionnée, autrement dit la **sélection en équipe (D)**, si l'athlète réalise la **norme de poussée PNB (E)**, si l'athlète réalise la **norme sprint PNB (F)** et si l'athlète obtient la **désignation de pilote de bobsleigh de la relève (NGBP) (G)**.

La note de sélection (II) est le total des points de (C, D, E, F et G) divisé par 10.

NOTE DE SÉLECTION (II) - CLÉ					
NOTE EPA /100 (C)	SÉLECTION EN ÉQUIPE (D)	NORME DE POUSSÉE PNB (E)	NORME SPRINT PNB (F)	DÉSIGNATION D'ATHLÈTE DE LA RELÈVE (G)	SOUS-TOTAL (II) (C+D+E+F+G)/10
Calculs basés sur les tables de notation EPA de PNB en Annexe B	Équipe sénior = 2 points Équipe de développement = 1 point	Réalisée = 1 point	Réalisée = 1 point	Obtenu = 1 point	Sous-total (II)

Table 2

3. CLASSEMENT PAA DU PNB

À l'intérieur de chaque niveau de priorité de brevet, un classement des athlètes est établi selon lequel l'athlète qui obtient le total des points le plus élevé est à la tête du classement PAA du PNB, en tenant compte des facteurs suivants :

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT PAA DU PNB

- a) Aux fins des recommandations se rapportant au cycle de brevet de présaison, sur la base de la note de compétition (I); et
- b) Aux fins des recommandations se rapportant au cycle de brevet de saison, sur la base du total de la note de compétition (I) et de la note de sélection (II), le cas échéant.

S'il y a une égalité des points au classement PAA du PNB, les notes EPA les plus récentes des athlètes concernés seront comparées, et l'athlète ayant la note EPA la plus élevée obtiendra le rang supérieur au classement.

La **Table 3** présente un exemple de l'application du système de classement PAA du PNB et les calculs utilisés.

Les **Tables 4 et 5** présentent des exemples des recommandations PAA du PBB et de la répartition conséquente des brevets de présaison et des brevets de saison.

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT PAA DU PNB

3.1. Exemple des calculs de classement PAA du PNB

NIVEAU DE PRIORITÉ DE BREVET	Nom d'athlète	STATUT PAA EN SAISON PRÉCÉDENTE	NOTE DE COMPÉTITION (I)							NOTE D			
			RANG AU CHM/AUX JOH EN SAISON PRÉCÉDENTE	COMPÉTITEURS EN CHM/AUX JOH	RANG ADAPTÉ RELATIF AU CHM/AUX JOH (A)	NOMBRE DE POINTS LE PLUS ÉLEVÉ EN SAISON PRÉCÉDENTE	NOMBRE DE COMPÉTITEURS AU CLASSEMENT GÉNÉRAL IBSF	RÉSULTAT IBSF RELATIF ADAPTÉ LE PLUS ÉLEVÉ(B)	SOUS-TOTAL (I) (A+B)	NOTE EPA /100 (C)	SÉLECTION À L'ÉQUIPE (D)	NORME DE POUSSÉE PNB (E)	
PRIORITÉ 1	BREVET INTERNATIONAL SÉNIOR (SR1/SR2)	Athlète A	7	30	0,77	152	82	0,19	0,95	7,67	2	1	1
		Athlète B	8	30	0,73	136	82	0,17	0,90	6,54	2	1	1
		Athlète C	11	20	0,45	152	43	0,35	0,80	7,12	2	1	1
PRIORITÉ 2	BREVET NATIONAL SÉNIOR (SR/C1)	Athlète D	13	20	0,35	120	43	0,28	0,63	6,87	2	1	1
		Athlète E	21	30	0,30	62	82	0,08	0,38	7,36	2	1	0
		Athlète F	DNS	20	0,00	136	43	0,32	0,32	5,79	1	0	0
PRIORITÉ 3	BREVET DE DÉVELOPPEMENT (D)	Athlète G	DNS	30	0,00	20	82	0,02	0,02	6,66	2	1	1
		Athlète H	DNS	30	0,00	14	82	0,02	0,02	7,01	2	1	1
		Athlète I	DNS	20	0,00	0	43	0,00	0,00	6,67	1	1	1
		Athlète J	DNS	30	0,00	0	43	0,00	0,00	6,98	1	0	1
		Athlète K	DNS	20	0,00	0	82	0,00	0,00	5,89	2	0	1
		Athlète L	DNS	20	0,00	0	43	0,00	0,00	7,18	1	1	1
		Athlète M	DNS	20	0,00	0	43	0,00	0,00	5,37	1	0	1

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT PAA DU PNB

3.2. Exemple des calculs utilisés pour déterminer les recommandations au PAA, et la répartition conséquente des brevets – Cycle de brevet

La **Table 4** est un exemple des calculs utilisés pour déterminer les recommandations au PAA, et de la répartition conséquente de brevets de présaison (du 1^{er} septembre 2022).

RECOMMANDATIONS ET RÉPARTITION DE BREVETS POUR LE CYCLE DE BREVET DE PRÉSAISON					CLASSEMENT PAA DU PNB DE LA SAISON ACTUELLE		RECOMMANDATIONS PAA DU NBP DE CYCLE DE BREVET SE PRÉSAISON POUR LA SAISON ACTUELLE			
NIVEAU DE PRIORITÉ DE BREVET		Nom d'athlète	RECOMMANDATION	RECOMMANDATION	RECOMMANDATION	NOTE TOTALE (I+II)	RANG	RECOMMANDATION	MOIS	VALEUR
PRIORITÉ 1	BREVET INTERNATIONAL SENIOR (SR1/SR2)	SR1	SR1	SR1	0,95	1	1	SR1	4	7 060 \$
		SR1	SR1	SR1	0,90	2	2	SR1	4	7 060 \$
		SR2	SR2	SR2	0,80	3	3	SR2	4	7 060 \$
PRIORITÉ 2	BREVET NATIONAL SENIOR (SR/C1)	SR	SR	SR	0,63	4	4	SR	4	7 060 \$
		SR	SR	SR	0,38	5	5	SR	4	7 060 \$
		SR	SR	SR	0,32	6	6	SR	4	7 060 \$
PRIORITÉ 3	BREVET DE DÉVELOPPEMENT (D)	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o

Table 4

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT PAA DU PNB

3.3. Exemple des calculs utilisés pour déterminer les recommandations au PAA, et la répartition conséquente des brevets – Cycle de brevet

La **Table 5** est un exemple des calculs utilisés pour déterminer les recommandations au PAA, et de la répartition conséquente de brevets de saison (du 1^{er} nov

RECOMMANDATIONS ET RÉPARTITION - CYCLE DE BREVET DE SAISON					CLASSEMENT PAA DU PNB DE LA SAISON ACTUELLE		RECOMMANDATIONS AU PAA DU PNB DE CYCLE DE BREVET DE SAISON			
NIVEAU DE PRIORITÉ DE BREVET		Nom d'athlète	STATUT PAA EN SAISON PRÉCÉDENTE	NOTE DE COMPÉTITION (I) (de la Table 3)	NOTE DE SÉLECTION (II) (de la Table 3)	NOTE TOTALE (I+II)	RANG	RECOMMANDATION	MOIS	VALEUR
PRIORITÉ 1	BREVET INTERNATIONAL SENIOR (SR1/SR2)	SR2	0,95	1,17	2,12	1	SR1	8	14 120 \$	\$14,120
		D	0,90	1,15	2,05	2	SR1	8	14 120 \$	\$14,120
		SR1	0,80	1,11	1,91	3	SR2	8	14 120 \$	\$14,120
PRIORITÉ 2	BREVET NATIONAL SENIOR (SR/CI)	SR	0,63	1,09	1,72	4	SR	8	14 120 \$	\$14,120
		D	0,38	1,04	1,42	5	SR	8	14 120 \$	\$14,120
		SR2	0,32	0,78	1,10	6	SR	8	14 120 \$	\$14,120
PRIORITÉ 3	BREVET DE DÉVELOPPEMENT (D)	D	0,02	1,17	1,19	7	D	8	8 480 \$	\$8,480
		D	0,02	1,10	1,12	8	D	8	8 480 \$	\$8,480
		s/o	0,00	1,07	1,07	9	D	8	8 480 \$	\$8,480
		SR	0,00	1,02	1,02	10	D	8	8 480 \$	\$8,480
		SR	0,00	1,00	1,00	11	D	7	7 420 \$	\$7,420
		s/o	0,00	0,89	0,89	12	s/o	0	0 \$	\$0
		D	0,00	0,74	0,74	13	s/o	0	0 \$	\$0

Table 5